



RINGETTE CANADA'S CHANGE ROOM GUIDELINES & IMPLEMENTATION STEPS

Purpose

The Ringette Canada Change Room Guidelines are intended to provide general standards and guidance to ensure that all change rooms in ringette are safe, inclusive, and equitable environments for all ringette athletes. Change rooms are team spaces and all members of the team (regardless of their gender identity) should feel comfortable and be able to use these team spaces. However, it is recognized that there may be needs for additional privacy based on a range of reasons (e.g., gender, religion, chronic conditions). These guidelines break down the process by which the needs can be raised, explored, and addressed. While these are general guidelines, they are specifically instrumental in the Trans-Inclusion Policy.

The section on implementation steps, directed towards team officials (coaches and training staff), functions as a practical way to implement the change room guidance.

New concepts and practices require an open mind, time, and patience. It is not about being perfect but being respectful.

Guiding Principles

While information is provided for different scenarios and needs, it is not possible to anticipate all of them. There may be situations in which leagues need to develop their own tailored solution using an athlete-focused, ethical, and values-based approach to guide them to a common sense and inclusive resolution. In such cases, it is valuable to use the guiding principles outlined on the next page to support decision-making and enhance approaches to accommodation.





GUIDING PRINCIPLES



RESPECT (THROUGH ACTIVE LISTENING)

Everyone should be treated with dignity by taking the time to listen and taking their needs seriously, even if you do not fully understand their needs.



CHOICE (MORE THAN JUST TWO OPTIONS)

Everyone should be able to make choices from an adequate number of options (i.e., more than two options) to determine the one best for them based on their situation.



PRIVACY (THEIR STORY TO TELL)

Everyone should have the same ability to protect and keep in confidence their personal information



SAFETY (AS MEASURED BY BEHAVIOUR)

Everyone has a right to safety (i.e., freedom from physical and/or emotional harm). Safety should be determined based on someone's behaviour, not other identifying characteristics (such as gender).



INCLUSIVITY (BY REMOVING BARRIERS)

Everyone has a right to participate in ringette. Pursuing accommodations is one way of ensuring inclusivity by removing barriers based on individual needs.



Rights to Inclusion

All athletes, coaches, officials, staff, volunteers, and parents/guardians of ringette athletes have the right to be respected and to be equal participants of the sport. This means that they have a right to access safe, inclusive and equitable change rooms and washrooms.

Respecting the rights of athletes, coaches, officials, staff, volunteers and the parents/guardians of athletes to inclusion and equal treatment, may need no accommodation at all. However, if an athlete has a particular need, then it is important to try hard to help them.

Definitions

Change Room: A space that is open concept and/or has private booths for changing in and out of athletic gear.

Shower: A space available within most change rooms that is either open concept and/or has private booths to allow for showering after athletic activity.

Guidance

All athletes have a right to access safe, inclusive, and equitable change room spaces. In this regard, all athletes have the right to utilize a change room or appropriate and equivalent change areas that meet their individual needs.

Athletes are responsible for asking for assistance and support to the best of their ability from their team or league if they need accommodation with regard to change rooms. If an athlete requests such an accommodation, they agree to work cooperatively with their team or league to locate appropriate and equivalent change areas when faced with facility limitations.

If due to facility limitations, and despite proactive efforts of the applicable team or league, a change room that meets an athlete's individual needs is unavailable, the applicable team or league, with the support of the provincial ringette association, will work in cooperation with the athlete to find an appropriate and equivalent change room.



When considering options, it is important to note that change rooms are team spaces, which can and do include all genders. There are several considerations between change rooms and showers with different levels of privacy. The table below outlines the approaches to change rooms and showers recommended to promote inclusion on a team and to respect the privacy of all athletes on a team.

SITUATION

PROCEDURES

Change room with changing in the open.	It is strongly encouraged that all athletes wear certain “minimum attire” at all times in the change room. This means that athletes should arrive at the rink wearing a base layer (e.g., shorts and t-shirt, compression shorts and shirt or sports bra). An athlete not arriving at the rink wearing their base layer can use an appropriate space (e.g., restroom or empty/unused change room) to change into the base layer and then enter the team change room with the other athletes.
Change room with private changing booths.	Athletes take turns using private stalls to change in and out of athletic gear. Athletes are discouraged from being in a state of undress in the common areas of the change room.
Open concept showers.	It is strongly encouraged that all athletes wear certain “minimum attire” at all times when in open concept showers, including bathing suits and/or trunks.
Showers in private stalls.	Athletes take turns using private stalls to shower after athletic activity. Athletes are discouraged from being in a state of undress in the common areas of the change room.

In some cases, provincial and federal laws could apply to restroom or locker room usage, and programs should consult and apply applicable law(s).

To ensure that all athletes are treated as valued members of a team, team officials should only engage in pre- and post-game talks when all athletes are present in the change room.



Implementation Steps

While the guidance is intended to ensure safe and private use of change rooms and showers for all ringette athletes, some athletes may have specific or additional needs based on their individual circumstances or experiences. The steps that follow are intended to assist coaches and training staff to communicate about and undertake accommodation as part of implementing the change room guidance.

Informing about Accommodation

Coaches and training staff are encouraged to develop and disseminate the following additions to existing policies and/or procedures, if they are not already addressed. This should be shared with athletes, parents, and guardians before and throughout the season. This allows for greater transparency about and smoother implementation of this change room guidance.

STEPS

Update and share code of conduct to reflect change room guidance

TEMPLATE

- Add “minimum attire” in common/open spaces of change rooms and/or showers.
- Add that athletes can ask for accommodation in change rooms based on individual circumstances.
- If accommodation is needed, athletes and/or parents/guardians submit an accommodation request in writing to the team or league. Specify who they should contact.
- Athletes are entitled to a confidential meeting, with date, time, and space relayed in advance to discuss the accommodation request. They can bring a supportive person (parent/guardian or supportive non-relative) to the meeting.
- Accommodations can be requested at any time (not just at the beginning of the season).
- Athletes do not need to disclose why the accommodation is being sought.
- Best efforts will be made to accommodate the athlete, based on possibilities within the venue.
- Every team member is included in pre- and post-game talk in a change room, regardless of whether or not they use the team change room.



STEPS

Create and share speaking notes for pre-season talk with team and parents/guardians.

TEMPLATE

- Importance of creating a welcoming and inclusive environment as part of ringette values.
- How use of change rooms is part of creating this environment.
- Review key points of updated code of conduct.
- Explain reasons for changes to approach to change rooms to make it more inclusive and equitable for all players.
- Athletes may have different needs for change rooms for a variety of reasons.
- Encourage athletes to come forward with their needs to address together.
- Where requested, attempts will be made to work with the venue to accommodate them.

Undertaking Accommodation

If an athlete on your team has requested accommodation assistance with respect to the change rooms, here are the following steps and sample language to address the matter with them. These can be undertaken through meetings and summarized in emails. For meetings, it is important to follow Coaching Association of Canada's [Rule of 2](#) by having two adults present for the conversation. Besides the coach, this could involve the athlete's parent or support person or another trained and screened adult.

Sometimes there is focus on matching the gender of the coach to the requesting athlete; however, this is not always possible with non-binary athletes. As such, athletes should be asked which coach or trained staff they wish to talk to about their requests.



WHAT IS THE RULE OF TWO?

The goal of the Rule of Two is to ensure all interactions and communications are open, observable and justifiable. Its purpose is to protect participants (especially minors) and coaches in potentially vulnerable situations by ensuring more than one adult is present.



Summary of Steps for Making Change Room Accommodations

STEPS

SAMPLE LANGUAGE

Listen to understand the request for accommodation.

Thank you for coming to me with your need for accommodation in change rooms. We're here to support you with your needs. Can you tell me more about your need and what you have in mind to address it?"

If the athlete does not have ideas, brainstorm options for how to address.

"Here are a few options for how we can handle or address your needs. Are you leaning towards any one or more of these?"

Repeat the request back to ensure full understanding and determine the accommodation's impact.

"If I heard you correctly, you are needing a single-unit shower for greater privacy to change and shower before and after the games. Did I get that right? Will this accommodation allow you to feel safe and be able to participate?"

Repeat the request back to ensure full understanding and determine the accommodation's impact.

Coach: "I have an athlete [without disclosing their name] who needs a different change room arrangement. In particular, they would like a single-unit shower for greater privacy. Is that available at this venue?"

Venue: "Unfortunately, we only have women's and men's change rooms with communal showers."

Coach: "Are there any other private spaces where the athlete can change? Like a referee change room, unassigned change room, multi-purpose room, or staff bathroom?"

Venue: "Yes, there is an unused officials change room during that time."

Discuss the outcomes with the athlete seeking accommodation.

Coach: "I spoke to the manager of the venue to explore options, especially the availability of single-unit showers. Unfortunately, there aren't any available at this venue. Don't worry, we'll figure this out together."



STEPS

SAMPLE LANGUAGE

Explore more options.

Coach: “I asked about additional options, including :

- Referee change room
- Unassigned change room
- Multi-purpose room next to the ice rink

The venue has an unused official change room. What, if any, of these work for you? ”

Make a decision.

“Ok, it sounds like we have landed on the following arrangement:

You will use the [insert option selected].

Let me know how that goes for you and if you make any adjustments along the way. We’re here to support you.”

Work with the athlete to decide what other team official(s) may need to be notified of the decision, who will help to secure the changing space.

“What do you think about letting [name of other team official] know about this decision, so they can help with securing the change space each week?”

Summarize in emails.

Send an email to the athlete and/or the parents/guardians based on the outcomes of your discussions.

Send an email to the venue about the outcomes of your discussions with the athlete.

Knowing the reason behind an accommodation request is not necessary for providing accommodations and respect. It is up to the athlete’s discretion as to whether or not they choose to disclose why they require the accommodation.

Athletes, who are minors, can make requests for accommodation independent of their parents or guardians without their involvement or approval.



Keep in mind that unfounded concerns about safety are sometimes used to attempt to justify discriminatory treatment relating to gender identity and gender expression. For example, trans women and girls are routinely discriminated against by being excluded from female-designated dressing rooms, washrooms and other gender-segregated spaces based on the false and biased assumption that they represent a safety threat. In such a case, the bias must be addressed and the person's right to access must not be impeded based on this bias.

Types of Requests

While it is not possible to anticipate all the types of requests for additional privacy that coaches may receive from their athletes, here are a few common ones to be prepared to address:

- Religious reasons.
- Chronic conditions.
- Athlete whose gender is the same as the team needs a separate change space due to showers being open concept (including for reasons related to being transgender, having a disability, and/or body image issues).
- Athlete whose gender is different from the team needs a separate change even though the team space is intended for all genders, they may be uncomfortable due to the majority of athletes in the space being a different gender.

Types of Options

It is not possible to imagine all the types of solutions for addressing accommodation requests. Athletes should not be pressured into any of the following solutions. It is important that you work with them so they feel comfortable and they are an active part of decision-making. Here are some common options for greater privacy:

- All-gender or family change room with fully-enclosed stalls;
- Referee change rooms;
- Extra unassigned change rooms;
- Meeting or multi-purpose rooms near the ice rink; and
- Staff washroom near the ice rink.



LIGNES DIRECTRICES SUR LES VESTIAIRES ET GUIDE DE MISE EN ŒUVRE, DE RINGUETTE CANADA

Note: *Tout au long de cette publication, vous remarquez des éléments de langage qui vous sont peut-être inconnus, tels que l'utilisation de la double flexion partielle (participant·e·s) et des alternatives neutres. Par exemple, le pronom neutre « iel(s) » peut remplacer les pronoms « il(s) » et « elle(s) », et le pronom démonstratif neutre « ceux » remplace les pronoms « ceux » et « celles ». Ces stratégies sont employées afin de rendre la langue aussi neutre et inclusive que possible lorsque nous nous référons de manière générale à des personnes. La recherche de pratiques linguistiques neutres et inclusives nécessite le développement de pratiques novatrices en français, dont la grammaire est très marquée par la binarité du genre.*

Objectif

Les lignes directrices sur les vestiaires de Ringuette Canada ont pour but de fournir des normes et des conseils généraux afin de s'assurer que tous les vestiaires de ringuette sont des environnements sécuritaires, inclusifs et équitables pour tous les athlètes de ringuette. Les vestiaires sont des espaces d'équipe et tous les membres de l'équipe (quelle que soit leur identité de genre) devraient se sentir à l'aise et pouvoir utiliser ces espaces d'équipe. Cependant, il est reconnu qu'il peut y avoir des besoins d'intimité supplémentaire pour diverses raisons (par exemple, le genre, la religion, les conditions chroniques). Les présentes lignes directrices décrivent le processus par lequel de tels besoins peuvent être évoqués, étudiés et traités. Bien qu'il s'agisse de directives générales, elles sont spécifiquement mises en œuvre dans le cadre de la politique d'inclusion des personnes transgenre («politique de trans-inclusion»).

La section sur les étapes de mise en œuvre, destinée aux responsables d'équipe (entraîneur·euse·s et personnel de formation), fonctionne comme un moyen pratique de mettre en œuvre les lignes directrices relatives aux vestiaires.

Les nouveaux concepts et pratiques nécessitent une ouverture d'esprit, du temps et de la patience. Il ne s'agit pas d'être parfait mais d'être respectueux.

Principes Directeurs

Bien que des informations soient fournies pour différents scénarios et besoins, il n'est pas possible de les anticiper tous. Il peut y avoir des situations dans lesquelles les ligues ou les équipes doivent développer leur propre solution sur mesure en utilisant une approche centrée sur l'athlète, éthique et fondée sur les valeurs pour les guider vers une résolution de la situation qui aie du bon sens et soit inclusive. Dans de tels cas, il est utile d'utiliser les principes directeurs décrits ci-dessous pour soutenir la prise de décision et améliorer les approches d'accommodement.



PRINCIPES DIRECTEURS



RESPECT (PAR L'ÉCOUTE ACTIVE)

Toute personne doit être traitée avec dignité en prenant le temps de l'écouter et en prenant ses besoins au sérieux, même si vous ne comprenez pas entièrement ses besoins.



CHOIX (PLUS DE DEUX OPTIONS)

Chacun doit pouvoir faire des choix parmi un nombre suffisant d'options (c'est-à-dire plus de deux options) pour déterminer celle qui lui convient le mieux en fonction de sa situation.



CONFIDENTIALITÉ (LEUR HISTOIRE À RACONTER)

Tout le monde devrait avoir la même capacité à protéger et à garder confidentielles ses informations personnelles.



SÉCURITÉ (ÊTRE MESURÉE PAR LE COMPORTEMENT)

Tout le monde a droit à la sécurité (c'est-à-dire à l'absence de danger physique et/ou émotionnel). La sécurité doit être déterminée en fonction du comportement d'une personne, et non basée sur d'autres caractéristiques d'identification (comme le genre).



INCLUSIVITÉ (EN SUPPRIMANT LES BARRIÈRES)

Tout le monde a le droit de participer à la ringuette. La recherche d'accommodements est une façon d'assurer l'inclusivité en éliminant les obstacles fondés sur les besoins individuels.



Droits à l'inclusion

Toutes les athlètes, entraîneur·euse·s, officiel·le·s, employé·e·s, bénévoles et parents/tuteur·trice·s d'athlètes de ringuette ont le droit d'être respectés et d'être des participant·e·s égaux dans ce sport. Cela signifie qu'iel(s) ont le droit d'accéder à des vestiaires et à des toilettes sécuritaires, inclusifs et équitables.

Il se peut que le respect des droits des athlètes, des entraîneur·euse·s, des officiel·le·s, du personnel, des bénévoles et des parents/tuteur·trice·s des athlètes à l'inclusion et à l'égalité de traitement, ne nécessite aucune adaptation. Toutefois, si un·e athlète a un besoin particulier, il est important de tout mettre en œuvre pour l'aider.

Définitions

Vestiaire: Un espace ouvert et/ou doté de cabines privées pour se déshabiller et se changer avant et après le sport.

Douche: Un espace disponible dans la plupart des vestiaires qui est soit un concept ouvert soit est doté de cabines privées pour permettre de se doucher après une activité sportive.

Conseils directeurs

Toutes les athlètes ont le droit d'accéder à des espaces vestiaires sécuritaires, inclusifs et équitables. À cet égard, toutes les athlètes ont le droit d'utiliser un vestiaire ou des zones de changement appropriées et équivalentes qui répondent à leurs besoins individuels.

Les athlètes ont la responsabilité de demander l'aide et le soutien de leur ligue ou équipe du mieux qu'iel(s) peuvent s'iel(s) ont besoin d'un accommodement en ce qui concerne les vestiaires. Si un·e athlète demande un tel accommodement, iel accepte de travailler en collaboration avec sa ligue pour trouver des vestiaires appropriés et équivalents lorsque les installations sont limitées.

Si, en raison des limites des installations, et malgré les efforts proactifs de la ligue concernée, aucun vestiaire disponible ne répond aux besoins individuels d'un·e athlète, la ligue concernée, avec le soutien de l'association provinciale de ringuette, travaillera en collaboration avec l'athlète en question pour trouver un vestiaire approprié et équivalent.

Lors de l'examen des options, il est important de noter que les vestiaires sont des espaces d'équipe, qui peuvent inclure toutes les genres, et les incluent.



Il existe plusieurs considérations relatives aux vestiaires et aux douches présentant différents niveaux d'intimité. Le tableau 1 présente les approches des vestiaires et des douches recommandées pour promouvoir l'inclusion au sein de l'équipe et respecter l'intimité de toutes les athlètes de l'équipe.

SITUATION

PROCÉDURES

Vestiaire avec changement dans un espace ouvert	Il est fortement encouragé que toutes les athlètes portent une "tenue minimale" à tout moment dans le vestiaire. Cela signifie que les athlètes doivent arriver à la patinoire en portant une couche de vêtement de base (par exemple, un short et un t-shirt, un short de compression et un t-shirt ou un soutien-gorge de sport). Un·e athlète qui n'arrive pas à la patinoire en portant sa couche de vêtement de base peut utiliser un espace approprié (par exemple, les toilettes ou un vestiaire vide ou non utilisé) pour se changer et entrer ensuite dans le vestiaire de l'équipe avec les autres athlètes.
Vestiaire avec cabines de changement privées	Les athlètes utilisent à tour de rôle les cabines privées pour se changer et se déshabiller. Il est déconseillé aux athlètes de se trouver en petite tenue dans les zones communes de la cabine de changement.
Douches dans un espace ouvert	Il est fortement encouragé que toutes les athlètes portent une "tenue minimale" à tout moment lorsqu'iel(s) se trouvent dans des douches ouvertes, y compris des maillots et/ou des culottes de bain.
Douches dans des cabines privées	Les athlètes utilisent à tour de rôle les cabines privées pour se doucher après l'activité sportive. Il est déconseillé aux athlètes de se trouver en petite tenue dans les zones communes du vestiaire.

Dans certains cas, des lois provinciales et fédérales pourraient s'appliquer à l'utilisation des toilettes ou des vestiaires, et les responsables des programmes devraient consulter et appliquer la ou les lois applicables.

Afin de s'assurer que toutes les athlètes sont traité·e·s comme des membres importants de l'équipe, les officiel·le·s de l'équipe ne doivent s'engager dans des discussions d'avant et d'après les parties que lorsque toutes les athlètes sont présent·e·s dans le vestiaire.



Étapes de mise en œuvre

Bien que les directives visent à assurer une utilisation sûre et privée des vestiaires et des douches pour toutes les athlètes de ringuette, certain·e·s athlètes peuvent avoir des besoins spécifiques ou supplémentaires en fonction de leur situation ou de leurs expériences individuelles. Les étapes décrites ci-dessous ont pour but d'aider les entraîneur·euse·s et le personnel d'entraînement à communiquer et à prendre des mesures d'adaptation dans le cadre de la mise en œuvre des directives relatives aux vestiaires.

Informez sur les installations

Les entraîneur·euse·s et le personnel d'entraînement sont encouragés à élaborer et à diffuser les ajouts suivants aux politiques et/ou procédures existantes, s'il(s) ne sont pas déjà abordés. Ces éléments doivent être communiqués aux athlètes, aux parents et aux tuteur·trice·s avant et pendant la saison. Cela permet une plus grande transparence et une mise en œuvre plus aisée des présentes directives.

ÉTAPES

Faire une mise à jour et partager le code de conduite pour refléter les directives pour les vestiaires

MODÈLE

- Ajouter le port d'une "tenue minimale" dans les espaces communs/ouverts des vestiaires et/ou des douches.
- Ajouter que les athlètes peuvent demander à se changer dans des vestiaires qui sont fonction de leur situation personnelle.
- Si une adaptation est nécessaire, les athlètes et/ou les parents/tuteur·trice·s doivent soumettre une demande d'adaptation par écrit à la ligue ou l'équipe. Précisez à qui ils doivent s'adresser.
- Les athlètes ont droit à une réunion confidentielle, dont la date, l'heure et le lieu sont communiqués à l'avance, pour discuter de leur demande d'adaptation. Iel(s) peuvent être accompagnés d'une personne de soutien (parent/tuteur·trice·s ou personne non apparentée de soutien) à la réunion.
- Les adaptations peuvent être demandées à tout moment (pas seulement au début de la saison).
- Les athlètes n'ont pas besoin de divulguer la raison pour laquelle iel(s) demandent un accommodement.
- Nous ferons tout notre possible pour satisfaire aux demandes de l'athlète, en fonction des possibilités offertes par le site.
- Chaque membre de l'équipe est inclus dans les discussions d'avant et d'après les parties dans le vestiaire, qu'il utilise ou non le vestiaire de l'équipe.



ÉTAPES

Élaborer et partager des notes d'allocution pour les discussions de pré-saison avec l'équipe et les parents/tuteur·trice·s.

MODÈLE

- Expliquez que, dans le cadre des valeurs de la ringuette, il est important de créer un environnement accueillant et inclusif.
- La manière d'utiliser les vestiaires fait partie de la création de cet environnement.
- Passez en revue les points clés du code de conduite mis à jour.
- Expliquez les raisons des changements apportés à l'approche des vestiaires pour les rendre plus inclusifs et équitables pour toutes les athlètes.
- Les athlètes peuvent avoir des besoins différents en matière de vestiaires, pour diverses raisons.
- Encouragez les athlètes à faire part de leurs besoins, afin de pouvoir y répondre ensemble.
- Sur demande, nous nous efforcerons de collaborer avec les responsables des installations, pour nous adapter à leurs exigences.

Aménagement des installations

Si un·e athlète de votre équipe a demandé une aide en ce qui concerne les vestiaires, voici les étapes suivantes et un exemple de langage pour aborder la question avec iel. Ces démarches peuvent être entreprises dans le cadre de réunions et résumées dans des courriels. Pour les réunions, il est important de suivre la [règle de deux](#) de l'Association canadienne des entraîneurs en ayant deux adultes présents pour la conversation. Outre l'entraîneur·euse, il peut s'agir du parent ou de la personne de soutien de l'athlète ou d'un autre adulte formé et filtré.

Parfois, l'accent est mis sur la correspondance entre le genre de l'entraîneur·euse et celui de l'athlète demandeur·euse; cependant, cela n'est pas toujours possible dans le cas des athlètes non binaires. Il faut donc demander aux athlètes quel entraîneur·euse ou personnel qualifié iels souhaitent parler de leurs demandes.



C'EST QUOI LA RÈGLE DE DEUX?

Le but de la règle de deux est de s'assurer que toutes les interactions et les communications se font dans un environnement ouvert et observable, et sont justifiables.

Elle vise à protéger les participant·e·s (particulièrement les mineurs) et les entraîneur·euse·s dans les situations de vulnérabilité potentielle en imposant la présence de plus d'un adulte.



Résumé des étapes de l'aménagement d'un vestiaire

ÉTAPES

Écouter pour comprendre la demande d'aménagement

Si l'athlète n'a pas d'idées, faites un remue-méninges pour trouver des moyens de résoudre le problème

Répéter la demande pour vous assurer que vous avez bien compris et pour déterminer l'impact de la mesure d'aménagement.

Renseignez-vous auprès des responsables des installations, à propos des possibilités de répondre à ces besoins.

Discutez des possibilités avec l'athlète qui cherche un aménagement

EXEMPLE DE LANGAGE

«Merci d'être venu me voir pour me faire part de ton besoin d'aménagement du vestiaire. Nous sommes là pour te soutenir dans tes besoins. Peux-tu m'en dire plus sur tes besoins et sur ce que tu envisages pour y répondre?»

«Voici quelques options sur la façon dont nous pouvons traiter ou répondre à tes besoins. Préfères-tu une ou plusieurs d'entre elles?»

«Si j'ai bien compris, tu as besoin d'une douche individuelle pour avoir plus d'intimité pour te changer et te doucher avant et après les parties. Ai-je bien compris? Cet aménagement te permettra-t-il de te sentir en sécurité et de pouvoir participer?»

Entraîneur·euse : «J'ai un·e athlète [sans divulguer son nom] qui a besoin d'un vestiaire différent. En particulier, iel aimerait une douche individuelle pour plus d'intimité. Est-ce que cela est disponible ici?»

Responsable des installations : «Malheureusement, nous n'avons que des vestiaires pour les filles/femmes et pour les garçons/hommes avec des douches communes.»

Entraîneur·euse : «Y a-t-il d'autres espaces privés où l'athlète peut se changer? Comme un vestiaire d'arbitre, un vestiaire non attribué, une salle polyvalente ou des toilettes pour le personnel?»

Responsable des installations : «Oui, il y a un vestiaire des officiel·le·s qui n'est pas utilisé pendant cette période.»

Entraîneur·euse : « J'ai parlé avec le responsable des installations pour explorer les options, notamment la disponibilité de douches individuelles. Malheureusement, il n'y en a pas de disponibles dans ce lieu. Ne vous inquiétez pas, nous allons trouver une solution ensemble.»



ÉTAPES

EXEMPLE DE LANGAGE

Explorez d'autres options

Entraîneur·euse : «J'ai demandé des options supplémentaires, notamment :

- le vestiaire des arbitres;
- un vestiaire non attribué;
- une salle polyvalente à côté de la patinoire.

Le site dispose d'un vestiaire pour les officiel·le·s qui est inutilisé. Quelles sont les solutions qui te conviennent le mieux?»

Prenez une décision

«Bon, on dirait qu'on s'est mis d'accord sur l'arrangement suivant : Tu pourras utiliser le [insérer l'option choisie]. Fais-moi savoir comment cela se passe et si tu fais des ajustements en cours de route. Nous sommes là pour t'aider.»

Travaillez avec l'athlète pour déterminer quel(s) autre(s) officiel·le·s de l'équipe doit (doivent) être informé(s) de la décision, qui aidera(ont) à sécuriser l'espace pour se changer.

«Que penses-tu d'informer [nom de l'autre responsable d'équipe] de cette décision, afin qu'il puisse aider à sécuriser chaque semaine l'espace dans lequel tu vas te changer?»

Résumez la décision dans des courriels.

Envoyez un courriel à l'athlète et/ou aux parents/tuteur·trice·s qui leur explique les résultats de vos discussions. Envoyez un courrier électronique au responsable du site pour lui faire part des résultats de vos discussions avec l'athlète.

Il n'est pas nécessaire de connaître la raison d'une demande d'aménagement pour fournir cet accommodement et faire preuve de respect envers l'athlète. C'est à l'athlète de décider s'il choisit ou non de divulguer la raison pour laquelle iel a besoin d'un aménagement.

Les athlètes, qui sont mineur·e·s, peuvent faire des demandes d'aménagement des installations indépendamment de leurs parents ou tuteur·trice·s, et sans leur implication ou leur approbation.



N'oubliez pas que des préoccupations infondées concernant la sécurité sont parfois utilisées pour tenter de justifier un traitement discriminatoire lié à l'identité et à l'expression de genre. Par exemple, les femmes et les filles transgenres sont régulièrement victimes de discrimination en étant exclues des vestiaires, toilettes et autres espaces réservés aux femmes, sur la base de l'hypothèse fautive et tendancieuse qu'elles représentent une menace pour la sécurité. Dans ce cas, le préjugé doit être abordé et le droit d'accès de la personne ne doit pas être entravé sur la base de ce préjugé.

Types de demandes

Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir tous les types de demandes de confidentialité supplémentaires que les entraîneur·euse·s peuvent recevoir de la part de leurs athlètes, en voici quelques-unes qui sont courantes et auxquelles il faut se préparer à répondre :

- des motifs religieux;
- des conditions chroniques;
- un·e athlète dont le genre est le même que celui de l'équipe mais qui a besoin d'un vestiaire séparé parce que les douches sont dans un espace ouvert (y compris pour des raisons liées au fait d'être transgenre, d'avoir un handicap et/ou des problèmes d'image corporelle);
- des athlètes dont le genre est différent de celui de l'équipe mais qui ont besoin d'un endroit séparé pour se changer, car même si l'espace de l'équipe est destiné à tous les genres, iel(s) peuvent être mal à l'aise parce que la majorité des athlètes dans cet espace sont d'un genre différent.

Types d'options

Il n'est pas possible d'imaginer tous les types de solutions pour répondre aux demandes d'aménagement. Les athlètes ne doivent pas être poussés à adopter l'une des solutions ci-dessous. Il est donc important que vous travailliez avec eux pour qu'iel(s) se sentent à l'aise et qu'iel(s) participent activement à la prise de décision. Voici quelques options courantes qui permettent une plus grande confidentialité :

- un vestiaire mixte ou familial avec des cabines entièrement fermées;
- le vestiaire des arbitres;
- des vestiaires supplémentaires non attribués;
- des salles de réunion ou polyvalentes à proximité de la patinoire;
- des toilettes du personnel situées près de la patinoire.